

chrétiens le savent, le succès des causes immortelles n'est jamais mieux assuré que lorsque celles-ci peuvent s'appuyer sur les tombeaux de soldats qui se sont généreusement sacrifiés pour elles et pour Dieu.

(*La Croix*, Paris.)

J.-A. LANDER.

---

Les cartes de messes

---

*L'Aquitaine*, journal de France, a publié la lettre suivante :

ARCHEVÊCHÉ DE BORDEAUX.

Bordeaux, le 16 octobre 1910.

Monsieur,

Pendant votre séjour au Canada, vous avez remarqué que, sur cette terre toujours française par le cœur et par la foi, on témoigne sa sympathie aux défunts et à leurs familles, à l'aide de cartes de messes, que l'on dépose dans une corbeille de la maison mortuaire, après y avoir inscrit le nombre de messes que l'on a fait célébrer à l'intention de la personne décédée. Noble et touchante habitude, qui permet aux âmes détenues dans les prisons du Purgatoire de profiter largement des fruits libérateurs du Saint Sacrifice ! Et l'on n'est pas étonné de la voir fleurir dans un pays où le catholicisme implanté par nos pères a poussé des racines si profondes et où l'on célébrait, il y a quelques jours encore, des fêtes si brillantes, en l'honneur de la divine Eucharistie.

En constatant cet usage, qui répond si bien aux exigences de la pitié humaine et de la charité chrétienne, vous vous êtes demandé pourquoi on ne chercherait pas à l'importer de la nouvelle France dans l'ancienne, et vous vous y employez avec le zèle ardent qu'une forte conviction inspire ! Je souhaite que votre initiative soit secondée et que les catholiques français travaillent, tant par l'exemple que par la parole ou par la plume, à introduire une si louable habitude dans toutes les familles qui ont quelque souci d'assurer à leurs membres